

11-

FENIE BROSSETTE

Société Anonyme au capital de 143.898.400 de dirhams Siège social : Route Médiouna – RN9 – Commune Sidi Hajjaj - Oued Hassar Douar Ouled Hadda -Casablanca R.C. Casablanca n°865/ IF : 01620962

REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

POUVOIR

Nous(J	e) soussigné(s)
Donne	par la présente pouvoir à:
	t de me représenter le jeudi 22 Juin 2023 à 10 heures, à l'Assemblée Générale qui sera tenue io-conférence, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
A tit	re ordinaire :
1-	Rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2022 ;
2-	Rapport des Commissaires aux comptes sur le même exercice ;
3-	Examen et approbation des états de synthèse ;
4-	Quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
5-	Affectation des résultats ;
6-	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi
	17/95 relative aux sociétés anonymes modifiée et complétée par les lois 20/05 et 78/12 et
	approbation des dites conventions ;
7-	Fixation des jetons de présence ;
8-	Démission d'un Administrateur indépendant et approbation d'un Administrateur indépendant ;
9-	Approbation de la nomination d'un Administrateur ;
10-	Renouvellement du mandat d'un Administrateur ;

Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes ;



A titre extraordinaire :

De la mention « Bon pour Pouvoir »

12-	Approbation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée G	énérale Extraordinaire afin
	d'étendre le champ d'application des dispositions relatives à la t	enue, par les moyens de
	visioconférence, des réunions du Conseil d'Administration ;	
13-	Modification corrélative des statuts ;	
14-	Pouvoirs à donner pour l'accomplissement des formalités légales.	
Fait à,		le
Faire p	récéder la signature	